

RAPPORT SUR LES CONSTATATIONS

Commission de service de police de West Grey :
Le président Kevin Eccles

**Paragraphe 106(1) – Enquête sur
la conduite d'un membre de la
commission
(INV-24-9)**

Soumis à :
Ryan Teschner
Inspecteur général des services
policiers de l'Ontario

19 août 2025

Table des matières

À PROPOS DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES POLICIERS ET DU SERVICE D'INSPECTION DES SERVICES POLICIERS	3
INTRODUCTION.....	4
APERÇU DE L'ENQUÊTE.....	4
La plainte	4
Le membre de la commission de service de police mis en cause.....	5
Dispositions législatives et réglementaires applicables	5
RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE MENÉE.....	6
Entrevue avec la plaignante	6
Entrevue avec le membre de la commission de service de police mis en cause.....	8
Documents supplémentaires recueillis et examinés	10
CONSTATATIONS DE L'ENQUÊTE	12

À PROPOS DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES POLICIERS ET DU SERVICE D'INSPECTION DES SERVICES POLICIERS

L'inspecteur général des services policiers améliore le rendement et la responsabilisation des services policiers et de la gouvernance policière en supervisant la prestation de services policiers adéquats et efficaces à travers l'Ontario. L'inspecteur général veille à la conformité aux lois et aux normes de la province en matière de services policiers et a le pouvoir d'émettre des directives et des mesures progressives, fondées sur le risque et exécutoires pour protéger la sécurité publique. La *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* de l'Ontario prévoit des mesures de protection pour s'assurer que le devoir légal de l'inspecteur général est exécuté indépendamment du gouvernement.

L'inspecteur général des services policiers dirige le Service d'inspection des services policiers (SISP). Le SISP fournit un soutien opérationnel pour mener des inspections et des enquêtes et pour offrir une surveillance et des conseils aux services policiers, aux commissions et aux employeurs de constables spéciaux de l'Ontario. En tirant parti de la recherche indépendante et des renseignements sur les données, le SISP assure la promotion des pratiques exemplaires et cerne les points à améliorer, en veillant à ce que des services policiers et une gouvernance policière de grande qualité soient offerts pour accroître la sécurité de l'ensemble de la population ontarienne.

En mars 2023, Ryan Teschner est devenu le premier inspecteur général des services policiers de l'Ontario, ayant des fonctions et des pouvoirs prévus par la *Loi sur la sécurité communautaire et les services policiers*. M. Teschner est un expert reconnu en administration publique, en maintien de l'ordre et en gouvernance policière.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'inspecteur général des services policiers ou le SISP, veuillez consulter le site www.iopontario.ca/fr.

INTRODUCTION

Le présent rapport est présenté à l'inspecteur général des services policiers par Jordan Latter, un inspecteur nommé par l'inspecteur général, qui a mené une enquête en vertu de la partie VII de la [Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers](#) (LSCSP).

APERÇU DE L'ENQUÊTE

La plainte

L'inspecteur général des services policiers a reçu une plainte écrite alléguant que le président de la Commission de service de police de West Grey (ci-après la « Commission »), Kevin Eccles, a contrevenu au *Règlement de l'Ontario 408/23 : Code de conduite des membres des commissions de service de police* (ci-après le « Code de conduite ») après avoir publiquement fait des commentaires déplacés à deux reprises.

Cette plainte concernait la conduite du président de la Commission, Kevin Eccles. Kevin Eccles est également maire de la municipalité de West Grey.

La plainte porte sur la fermeture partielle et la réaffectation de ses ressources de l'hôpital local situé dans la ville de Durham, qui se trouve dans la municipalité de West Grey. L'hôpital est l'un des quatre hôpitaux sous la direction du South Bruce Grey Health Centre (SBGHC).

La municipalité de West Grey a tenu une réunion extraordinaire du conseil le 30 avril 2024 pour discuter des questions entourant le site du SBGHC de Durham. La réunion du conseil était ouverte au public et diffusée en direct sur YouTube. Lors de la réunion, Kevin Eccles a déclaré ouvertement ce qui suit [traduction] : « *J'ai dit à la présidente-directrice générale du SBGHC que si elle garde ses mains loin de l'hôpital de Durham, je promets de garder mes mains loin de sa gorge.* »

Le 7 mai 2024, Kevin Eccles a déclaré dans une entrevue radiophonique avec Adam Bell (qui a par la suite publié un article de presse) [traduction] : « *Le public est toujours en colère, il ne croit pas aux informations qui lui sont communiquées. La communauté elle-même est prête à se battre, que ce soit sur le plan politique ou juridique. L'arme est chargée et nous sommes prêts à tirer. Pour garder notre hôpital ouvert, nous allons nous assurer d'atteindre la cible.* » Un peu plus tard, M. Eccles a ensuite affirmé ce qui suit : [traduction] « *Le mot "dangereux" est tout à fait approprié dans ce contexte. La situation m'a bouleversé et motivé à protéger notre communauté.* »

Cette mesure n'apporte aucun avantage à ma communauté ni aux communautés environnantes. »

Le membre de la commission de service de police mis en cause

Nom de la commission de service de police : Commission de service de police de West Grey

Membre de la commission mis en cause : Kevin Eccles

États de service (mandat) : Nommé de 2006 à 2018 (président)

Renouvellement du mandat : 2022 (président)

Rôles particuliers joués dans la commission du service de police : Président et membre de la Commission

Inconduite fondée antérieure : Aucune

Autorité de nomination : Conseil municipal de West Grey

Dispositions législatives et réglementaires applicables

Selon le [paragraphe 35\(6\)](#) de la LSCSP, tout membre d'une commission de service de police doit observer le code de conduite prescrit.

Le [Règlement de l'Ontario 408/23 : Code de conduite des membres des commissions de service de police](#) (Code de conduite) énonce une série d'exigences en matière de conduite des personnes nommées à des commissions de service de police en Ontario.

Les paragraphes du Code de conduite applicables à la plainte sont les suivants :

3. (1) Le membre d'une commission de service de police ne doit pas se conduire d'une manière qui mine ou est susceptible de miner la confiance du public dans la commission de service de police ou le service de police dont le fonctionnement est assuré par la commission de service de police.

3. (2) Le membre d'une commission de service de police ne doit pas faire l'objet de mesures disciplinaires pour une contravention au paragraphe (1) si, selon la prépondérance des probabilités, sa conduite s'inscrivait dans le cadre de l'exécution de bonne foi de ses fonctions à titre de membre de la commission.

RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE MENÉE

Dans le cadre du processus d'enquête, des entrevues ont été menées avec la plaignante et le membre mis en cause, Kevin Eccles, qui ont chacun fourni des documents justificatifs. En outre, [caviardé – art 1(1)2 – Règl de l'Ont 317/24], le rapport du commissaire à l'intégrité et du contenu média de source ouverte ont été analysés et examinés.

Entrevue avec la plaignante

Une entrevue a été menée avec la plaignante au sujet de sa plainte.

La plaignante a déclaré qu'en raison d'une pénurie de personnel infirmier, le SBGHC a pris la décision difficile de déplacer dix lits d'hôpital du site du SBGHC de Durham vers d'autres sites. Cette décision a également affecté les heures d'ouverture de la salle d'urgence du site du SBGHC de Durham. La plaignante a déclaré qu'avant l'apparition de ces problèmes en avril 2024, elle entretenait une relation de travail professionnelle avec Kevin Eccles.

Le 24 avril 2024, une réunion virtuelle a eu lieu entre les membres de la direction du SBGHC et les membres du conseil municipal des communautés touchées pour discuter de la fermeture des lits. Cette réunion n'a pas été enregistrée. La plaignante et Kevin Eccles étaient tous deux présents à la réunion. La plaignante a déclaré que lors de la réunion, Kevin Eccles avait haussé le ton, qu'elle a qualifié d'*« agressif »*. La plaignante a aussi mentionné que Kevin Eccles s'était mis à lui crier dessus et lui avait dit qu'elle devait changer d'avis. La plaignante a indiqué avoir dit à Kevin Eccles qu'ils devaient travailler ensemble, en collaboration et en tant que groupe.

Le 25 avril 2024, la plaignante a assisté à une réunion de la fondation de l'hôpital. Le chef du service de police de West Grey, Robert Martin, était présent à la réunion. La plaignante a déclaré que, lors de la réunion, M. Martin lui avait dit qu'il n'était pas sécuritaire pour elle de se rendre à Durham, car il allait *« faire travailler tout le monde »*. Il a également ajouté ce qui suit [traduction] : *« Vous devriez vous inquiéter pour votre sécurité, je ne plaisante pas, ils vont brûler des effigies de vous dans la rue. »* Après cette réunion, la plaignante ne s'est pas présentée au site du SBGHC de Durham, craignant pour sa sécurité personnelle. La plaignante a indiqué qu'elle était en compagnie de deux de ses administrateurs, qui ont également entendu les commentaires de M. Martin. À la suite des commentaires de M. Martin, la plaignante a

fait part de ses préoccupations au président du conseil d'administration du SBGHC et à son équipe juridique.

La plaignante a déclaré que ces événements avaient eu une incidence sur sa routine quotidienne, puisqu'elle visitait régulièrement les quatre hôpitaux. La plaignante a ajouté que les problèmes liés à l'hôpital faisaient la une des médias locaux, ce qui a obligé la police à assurer la sécurité lors des réunions à l'hôpital et à planifier des voies d'entrée et de sortie.

La plaignante a indiqué qu'elle n'était pas présente à la réunion extraordinaire du conseil municipal de West Grey, le 30 avril 2024, au cours de laquelle Kevin Eccles a fait ces commentaires. Elle en a pris connaissance le lendemain. Elle estimait que les propos de Kevin Eccles pouvaient inciter à la violence et que c'est à ce moment qu'elle a reçu de nombreux appels téléphoniques harcelants et des courriels haineux. Elle estimait également que, qu'ils aient été intentionnels ou non, les commentaires étaient directs et l'avaient laissée « ébranlée et effrayée ». [caviardé – art 1(1)2 – Règl de l'Ont 317/24]

La plaignante a indiqué qu'elle avait non seulement pris des mesures pour assurer sa sécurité, mais aussi pour assurer celle des membres de son personnel, notamment en annulant toutes les visites au site du SBGHC de Durham et en veillant à ce que son personnel administratif ne se déplace pas seul.

La plaignante a reconnu avoir reçu, le 5 mai 2024, des excuses « succinctes » de la part de Kevin Eccles pour les commentaires qu'il avait formulés le 30 avril 2024 à la réunion extraordinaire du conseil municipal de West Grey. Cependant, elle n'a pas trouvé ces excuses sincères ni personnelles. Lors de son entrevue, la plaignante a également indiqué qu'on lui avait dit que certaines personnes avaient conseillé à Kevin Eccles de s'excuser pour ses propos. Elle n'a pas été en mesure de nommer ces personnes. Kevin Eccles a déclaré dans ses excuses [traduction] : « *Je voudrais revenir sur une phrase que j'ai prononcée pour exprimer mon mécontentement à l'égard de l'annonce de la transition des lits d'hôpital du site de Durham. Ce n'était pas approprié. Je présente mes excuses à toutes les personnes que j'ai offensées. Je continuerai à m'améliorer et à mieux choisir mes mots à l'avenir, et je travaillerai sans relâche pour obtenir un résultat positif dans cette situation très urgente. Encore une fois, je présente mes excuses auprès de toutes les personnes que j'ai offensées.* »

La plaignante a indiqué qu'une publication sur Facebook montrait Kevin Eccles et M. Martin tenant des pelles lors d'une cérémonie d'inauguration des travaux du nouveau poste de police et d'ambulance de Grey Ouest. Dans les commentaires, un

membre du public a écrit [traduction] : « *C'est l'endroit idéal pour enterrer la nouvelle PDG.* » La plaignante a eu l'impression que le commentaire était encouragé. La plaignante a indiqué que son avocat avait envoyé une demande à la Commission pour que le commentaire soit retiré de la page, mais celui-ci était toujours visible lorsqu'elle a vérifié la semaine suivante. Le commentaire a finalement été supprimé, mais la plaignante n'a pas été informée de la date à laquelle cela s'est produit.

La plaignante a déclaré qu'au cours de ses plus de 30 ans de carrière en administration hospitalière, elle n'avait jamais ressenti le besoin de renforcer la sécurité et d'accroître la présence policière. La plaignante a également indiqué qu'elle avait embauché une entreprise pour alors des stratégies de sécurité et de communication pendant qu'elle assistait à une réunion au site de Durham, une réunion qui avait nécessité la présence de huit policiers pour assurer la sécurité.

Entrevue avec le membre de la commission de service de police mis en cause

Une entrevue a été menée avec le membre de la commission mis en cause, Kevin Eccles.

Kevin Eccles a indiqué que depuis 2023, les hôpitaux de l'Ontario éprouvent des problèmes de dotation, y compris le site du SBGHC de Chesley situé à proximité, qui a dû fermer plusieurs chambres d'hôpital. En février 2024, Kevin Eccles a déclaré avoir été informé que des changements allaient être apportés aux hôpitaux du SBGHC en raison de problèmes de dotation.

Le 25 avril 2024, Kevin Eccles a indiqué avoir été informé qu'une annonce serait faite concernant le transfert de 10 lits d'hôpital du site du SBGHC de Durham vers les sites de Walkerton et de Kincardine. Plus tard dans la journée, une réunion virtuelle avec la plaignante et les dirigeants communautaires a eu lieu pour discuter des changements à venir.

En ce qui concerne ses commentaires à la réunion extraordinaire du conseil municipal de West Grey le 30 avril 2024, Kevin Eccles a déclaré qu'il utilise « des expressions métaphoriques argotiques ». Dans ce cas précis, Kevin Eccles a souligné qu'il souhaitait attirer l'attention de la plaignante afin qu'elle fasse tout en son pouvoir pour garder l'hôpital ouvert et qu'il en ferait de même de son côté. Il a répété que ses propos étaient métaphoriques et sans malice.

Il a également indiqué qu'au cours de la même réunion, qui avait été spécialement organisée pour traiter la question de l'hôpital, il n'y avait plus de places assises dans la salle du conseil. Kevin Eccles a par ailleurs affirmé que ses propos avaient été applaudis par les membres du public, qui comprenaient d'où il venait avec la force de ses mots. Kevin Eccles a déclaré qu'il ne considérait pas que ses commentaires aient soulevé de préoccupation concernant la sécurité de la plaignante ou du personnel hospitalier.

Il a également mentionné que d'autres élus l'ont contacté pour lui dire que, bien qu'ils comprenaient son point de vue, ses propos avaient peut-être dépassé les limites. Ils lui ont aussi suggéré de présenter ses excuses. Kevin Eccles a déclaré avoir suivi le conseil de présenter des excuses et avoir envoyé, le 5 mai 2024, des excuses par courriel à la plaignante et au président du SBGHC. Kevin Eccles a également indiqué que le 9 mai 2024, lors d'une réunion du conseil de comté, il a déclaré avoir bel et bien présenté ses excuses.

On lui a demandé ce qu'il pensait des commentaires du 7 mai 2024 [traduction] : « *Ce que les gens vont entendre, c'est que nous n'avons aucune idée de ce qui se passe. Nous allons participer à ce rassemblement pour montrer notre soutien. Le public est toujours en colère, il ne croit pas aux informations qui lui sont communiquées. La communauté elle-même est prête à se battre là-dessus, que ce soit sur le plan politique ou juridique. L'arme est chargée, et nous sommes prêts à tirer. Pour garder notre hôpital ouvert, nous allons nous assurer d'atteindre la cible.* » En lien avec cette déclaration, Kevin Eccles a une fois de plus affirmé qu'il parlait métaphoriquement et a précisé que la bataille était politique ou juridique. En ce qui concerne le commentaire sur l'*« artillerie lourde »*, il a déclaré qu'il parlait des avocats de Toronto et que les munitions et les balles faisaient référence aux avocats disposant d'informations à des fins juridiques. Kevin Eccles a ensuite indiqué avoir fait ces commentaires à un journaliste de la radio CKNX.

Dans son entrevue, il a déclaré que, de son point de vue, il n'avait pas l'intention de « rallier la milice » et qu'il ne pensait pas avoir transmis ce message. Kevin Eccles a de nouveau souligné qu'il ne considérait pas que ses commentaires pouvaient susciter des inquiétudes quant à la sécurité de la plaignante ou de son personnel. Il a précisé qu'il a surtout reçu des commentaires positifs et des remerciements de la part du public.

En outre, Kevin Eccles a affirmé qu'il ne pensait pas que ses propos contrevenaient à l'article 3 du Code de conduite, car il utilisait des euphémismes et des métaphores et qu'il n'avait pas l'intention ni le désir que ses propos soient pris au pied de la lettre. Il a ajouté qu'il comprenait que ses propos pouvaient être mal interprétés par d'autres. Il a

précisé qu'il avait livré un discours qu'il croyait que son auditoire comprendrait. Il estime également que 99,9 % des personnes présentes dans la salle du conseil ont compris le sens de ses propos.

En lien avec l'article 10 du Code de conduite, Kevin Eccles a déclaré qu'il ne pensait pas que ses propos contrevenaient à cette clause, ni qu'il agissait dans l'exercice de ses fonctions de membre d'une commission de service de police.

Il a affirmé que, depuis ces incidents, sa relation de travail avec la plaignante était civile. La plaignante et Kevin Eccles ont assisté ensemble à trois réunions en personne. Par ailleurs, Kevin Eccles a indiqué que les lits d'hôpital du site du SBGHC de Durham ont depuis été retirés et que, dans l'ensemble, la salle d'urgence est restée ouverte. Les mesures prises par le SBGHC font actuellement l'objet d'une révision judiciaire.

Kevin Eccles a souligné qu'avec le recul, il aurait formulé ses propos de la manière la plus percutante possible, sans utiliser de métaphores. Il a dit avoir appris sa leçon, à savoir que la façon de parler avec laquelle il a grandi n'est pas la même que celle de la société d'aujourd'hui.

Kevin Eccles a voulu souligner que la plaignante n'était pas présente lorsqu'il a tenu les deux propos à l'origine de cette enquête, et que le commentaire mentionnant l'arme avait été fait au téléphone avec un journaliste. Il a aussi indiqué que le rapport du commissaire à l'intégrité montrait qu'à aucun moment la plaignante n'avait eu l'impression qu'il mettrait à ses menaces à exécution.

Documents supplémentaires recueillis et examinés

Enquête du commissaire à l'intégrité

Le 21 mai 2024, la plaignante, en plus du SBGHC, a déposé une plainte auprès du commissaire à l'intégrité concernant les propos tenus par Kevin Eccles. Les extraits ci-dessous sont tirés du rapport final du commissaire, daté du 25 juillet 2024.

Le commissaire à l'intégrité a conclu son enquête en déclarant ce qui suit [traduction] :
« Nous concluons que les deux déclarations du maire constituent une forme d'intimidation et de harcèlement contraire au Code de conduite. Nous estimons que la plainte contre le maire est fondée. »

La pénalité imposée par le Bureau du commissaire à l'intégrité se lit comme suit

[traduction] : « *La rémunération versée au maire Eccles sera suspendue pour une période de 14 jours (représentant une période de paie de deux semaines).* »

[caviardé – art 1(1)2 – Règl de l'Ont 317/24]

Renseignements de sources ouvertes : Collecte et examen

YouTube

Le 30 avril 2024, la municipalité de West Grey a tenu une réunion extraordinaire du conseil municipal, qui a été diffusée en direct sur YouTube. L'enregistrement a été conservé sur la plateforme. À la marque d'enregistrement de 24 minutes, 11 secondes de la vidéo, on peut clairement entendre Kevin Eccles prononcer ce qui suit [traduction] : « *J'ai dit à la présidente-directrice générale du SBGHC que si elle garde ses mains loin de l'hôpital de Durham, je promets de garder mes mains loin de sa gorge.* »

Article du *Sarnia News Today*

À la suite d'une entrevue à la radio le 7 mai 2024 avec Adam Bell, ce dernier a plus tard publié dans un article du *Sarnia News Today*, intitulé « *Fever pitch in Durham as residents unite to challenge hospital cuts* » (ambiance survoltée à Durham alors que les résidents s'unissent pour contester la réduction des services hospitaliers). Dans cet article, Kevin Eccles est cité en ces termes [traduction] : « *Ce que les gens vont entendre, c'est que nous n'avons aucune idée de ce qui se passe. Nous allons participer à ce rassemblement pour montrer notre soutien. Le public est toujours en colère, il ne croit pas aux informations qui lui sont communiquées. La communauté elle-même est prête à se battre là-dessus, que ce soit sur le plan politique ou juridique. L'arme est chargée, et nous sommes prêts à tirer. Pour garder notre hôpital ouvert, nous allons nous assurer d'atteindre la cible.* »

Document source : *Fever pitch in Durham as residents unite to challenge hospital service cuts* – 7 mai 2024.

Article de l'*Owen Sound Sun Times*

Le 27 juin 2024, des manifestants se sont rassemblés lors de l'assemblée générale annuelle du SBGHC afin de manifester leur désaccord avec l'intention du SBGHC de retirer des lits d'hôpital du site de Durham. L'article cite [traduction] : « *Il s'agit de la plus récente manifestation de mécontentement organisée par le comité Save the Durham Hospital (sauvez l'hôpital de Durham), un groupe créé en avril peu après que le SBGHC*

ait annoncé son intention de transférer 10 lits pour malades hospitalisés de l'hôpital de Durham vers les sites de Kincardine et de Walkerton. »

Document source : Protestors and police feature at hospital organization's AGM in Walkerton – 27 juin 2024.

Article de la CBC

Le 30 mai 2024, la CBC a rapporté ce qui suit [traduction] : « *Les déclarations publiques du centre de santé soulignent qu'il ne ferme pas l'hôpital de Durham. Cependant, de nombreux résidents croient que cela pourrait tout de même arriver, alors ils ont lancé une campagne pour attirer l'attention sur le problème. »*

« Des panneaux blancs portant l'inscription “Save Our Hospital” (sauvez notre hôpital) en rouge peuvent être aperçus partout dans la ville, y compris le long de l'autoroute 6, une route très fréquentée tous les jours de la semaine, surtout par les personnes qui se rendent à leur chalet et en reviennent. On les trouve également sur les pelouses avant et dans les fenêtres des commerces, notamment les banques, les magasins de détail et les agences immobilières. »

Document source : Rural Ontario town feels 'blindsided,' in state of emergency over removal of hospital's in-patient beds – 30 mai 2024.

CONSTATATIONS DE L'ENQUÊTE

Je fais les constatations suivantes en me fondant sur les documents et les renseignements recueillis pendant l'enquête et figurant désormais dans le présent rapport :

1. **Le 24 avril 2024, le South Bruce Grey Health Centre (SBGHC) a annoncé d'importantes réductions de service au site du SBGHC de Durham, ce qui entraînerait le transfert de lits d'hôpital vers d'autres sites du SBGHC.**
 - a. Le conseil d'administration du SBGHC a dû prendre des mesures en raison du manque de personnel infirmier.
 - b. Cette décision a suscité l'indignation de la communauté et tendu les relations entre le SBGHC et Kevin Eccles.

- c. La décision a été annoncée virtuellement aux maires de la région, et la plaignante a décrit Kevin Eccles comme ayant adopté un ton agressif et élevé la voix pendant la réunion.

2. La décision du SBGHC de réaffecter les lits et de réduire les services au site du SBGHC de Durham a été une décision controversée qui a provoqué la colère de la communauté.

- a. Le chef du service de police de West Grey a informé la plaignante qu'elle n'était pas en sécurité à Durham et que des résidents brûleraient des effigies d'elle.

Le chef, M. Martin, a également informé la plaignante qu'il devrait « *faire travailler tout le monde* ». Il a également ajouté ce qui suit [traduction] : « *Vous devriez vous inquiéter pour votre sécurité, je ne plaisante pas, ils vont brûler des effigies de vous dans la rue.* »

- b. En outre, un membre de la communauté a publié un commentaire sur la page Facebook du service de police de Grey Ouest sous une photo montrant le chef et le membre de la commission mis en cause tenant des pelles piquées au sol lors d'une cérémonie d'inauguration. Le commentaire allait comme suit [traduction] : « *C'est l'endroit idéal pour enterrer la nouvelle PDG.* »
- c. La plaignante a reçu de nombreux courriels haineux et appels téléphoniques harcelants, ce qui l'a poussée à couper sa ligne téléphonique résidentielle.
- d. La plaignante a évité de se rendre sur le site du SBGHC de Durham et a dû mettre en œuvre des plans de sécurité pour elle et le personnel administratif de l'hôpital.

3. Le 30 avril 2024, lors de la réunion extraordinaire du conseil municipal de West Grey, Kevin Eccles a prononcé ce qui suit : « *J'ai dit à la présidente-directrice générale du SBGHC que si elle garde ses mains loin de l'hôpital de Durham, je promets de garder mes mains loin de sa gorge.* »

- a. La réunion extraordinaire du conseil municipal de West Grey du 30 avril 2024 a eu lieu pour discuter des questions entourant le site du SBGHC du Durham.
- b. La réunion a été diffusée en direct sur YouTube et, au moment de la rédaction du présent rapport, elle était encore accessible sur la plateforme YouTube.

- c. En entrevue, Kevin Eccles a admis d'emblée avoir prononcé ces mots. Il a déclaré qu'il utilisait « des expressions métaphoriques argotiques » et qu'il voulait que la plaignante fasse tout en son pouvoir pour garder l'hôpital ouvert. Kevin Eccles a souligné que ses propos étaient métaphoriques et sans malice. Il pensait que son auditoire comprendrait ce qu'il voulait dire. Il estime également que 99,9 % des personnes présentes dans la salle du conseil ont compris le sens de ses propos.
 - d. Durant son entrevue, la plaignante a indiqué que les propos de Kevin Eccles l'ont laissée ébranlée et effrayée.
4. **Le 7 mai 2024, Kevin Eccles a fait les commentaires suivants lors de son entrevue à la radio avec Adam Bell : « Ce que les gens vont entendre, c'est que nous n'avons aucune idée de ce qui se passe. Nous allons participer à ce rassemblement pour montrer notre soutien. Le public est toujours en colère, il ne croit pas aux informations qui lui sont communiquées. La communauté elle-même est prête à se battre là-dessus, que ce soit sur le plan politique ou juridique. L'arme est chargée, et nous sommes prêts à tirer. Pour garder notre hôpital ouvert, nous allons nous assurer d'atteindre la cible. »**
- a. Kevin Eccles a fait ces commentaires au journaliste Adam Bell de CKNX News pour l'article du 7 mai 2024 intitulé « *Fever pitch in Durham as residents unite to challenge hospital cuts* » (ambiance survoltée à Durham alors que les résidents s'unissent pour contester la réduction des services hospitaliers), publié en ligne sur le site Web <https://sarnianewstoday.ca>.
 - b. Kevin Eccles a affirmé que ses commentaires étaient métaphoriques et mentionné que la bataille était politique ou juridique. Il a indiqué qu'il qualifiait les avocats de Toronto de « gros fusils » et que les munitions et les balles faisaient référence aux informations qu'ils utiliseront pour des moyens légaux.
 - c. Lors de son entrevue avec les inspecteurs du SISP, Kevin Eccles a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de « rallier la milice » et qu'il ne pensait pas avoir transmis ce message.
 - d. La plaignante a déclaré que les commentaires du 7 mai 2024 avaient exacerbé sa peur et son incertitude.

777, rue Bay, 7^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2C8
Tél. : +1 416 873-5930 ou 1 888 333-5078
<https://www.iopontario.ca/fr>

Améliorer le rendement des services de police de manière à accroître la sécurité de toute la population ontarienne.